

Commune de MOLENBEEK-SAINT-JEAN Gemeente SINT-JANS-MOLENBEEK

Rue du Comte de Flandre 20 / *Graaf van Vlaanderenstraat 20* Bruxelles 1080 *Brussel*

Dossier n°: (réservé à l'Administration)

Formulaire de demande de "Chèques Sport & Culture" 2023

Informations relatives au tuteur légal de l'enfant :

Nom:Prénom:
Date naissance: /
Numéro de carte d'identité:
Rue :
Code postal: Localité:
Téléphone et/ou GSM :
Email
Informations relatives à l'enfant :
Nom: Prénom:
Date naissance:/
Numéro de carte d'identité:
Date et signature :

Informations relatives aux documents à introduire en vue de l'obtention des Chèques Sport & Culture 2023 :

- une COPIE du dernier avertissement extrait de rôle (revenus 2021, exercice 2022);
- une COMPOSITION DE MÉNAGE récente (document délivré gratuitement au service Population, ainsi que sur place lors des 3 jours de permanence, ou via https://irisbox.irisnet.be/);
- une COPIE de la carte d'identité du ou des enfants pour lesquels la demande est introduite, ainsi qu'une copie de la carte d'identité d'un des parents;
- ce FORMULAIRE de demande dûment complété et signé par le demandeur.

Le formulaire de demande et les documents annexes requis sont à remettre lors du rendez-vous (à l'Antenne de Population , sise rue Charles Malis 40 à 1080 Bruxelles), que vous aurez fixé auprès de notre service uniquement par téléphone au 02/412.07.72, 02/412.07.76 et 02/412.07.71 les lundis, mardis et jeudis aprèsmidis de 14h00 à 16h00 et les mercredis après-midis de 09h00 à 12h00.

Les dossiers de demande ainsi que les demandes de rendez-vous ne peuvent pas être envoyés par mail. Seules des informations pourront être demandées par email à l'adresse : cheques.sport.culture1080@molenbeek.irisnet.be

Informations:

Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean - Service des Sports

Téléphone : 02/412.07.72 - 02/412.07.71 - 02/412.07.76 E-mail : cheques.sport.culture1080@molenbeek.irisnet.be